

Pour diffusion immédiate

Le 31 août 2007

2007/nr-192

**LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
UNISSENT LEURS EFFORTS AFIN D'AMÉLIORER LES SERVICES HOSPITALIERS POUR
LES AUTOCHTONES DE LA BAIE JAMES**

Une entente historique ouvre la voie à la création de la Weeneebayko Area Health Authority

MOOSE FACTORY ISLAND – L'entente tripartite signée par la province, le gouvernement fédéral et les gestionnaires locaux aujourd'hui aidera à améliorer la santé des collectivités autochtones de la baie James en ouvrant la voie à la création de la Weeneebayko Area Health Authority, a déclaré George Smitherman, ministre de la Santé et des Soins de longue durée.

« Cette entente d'une grande importance facilitera la prestation de soins de santé de grande qualité aux personnes qui vivent sur la côte de la baie James, a dit le ministre Smitherman. La nouvelle Weeneebayko Area Health Authority desservira les 11 000 habitants de cette région côtière pour s'assurer qu'ils peuvent accéder aux meilleurs soins possibles, près de chez eux. »

Le gouvernement appuie la fusion de l'hôpital général fédéral Weeneebayko et de l'Hôpital général de la baie James, qui relève du gouvernement provincial. La Weeneebayko Area Health Authority gérera les programmes de santé financés par le gouvernement provincial comme les soins actifs d'urgence, la dialyse, les soins du diabète et les services de médecins. En outre, cet organisme gérera également les programmes financés par le gouvernement fédéral.

« C'est un jour mémorable pour les habitants des communautés de la côte de la baie James, a déclaré le chef Jonathan Solomon, qui a présidé le comité directeur. Nous sommes enchantés que le gouvernement appuie la fusion de ces deux hôpitaux afin de créer un établissement de santé unique qui servira mieux les besoins des habitants de la côte de la baie James. »

Depuis août 2005, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a participé à des négociations tripartites avec l'équipe de négociation du comité directeur et Santé Canada afin d'élaborer une entente juridique. Cette nouvelle entente propose un cadre de travail afin d'établir une organisation de santé unique pour la région côtière de la baie James.

Cela n'est qu'un exemple de la manière dont les Ontariennes et les Ontariens, en travaillant ensemble, ont obtenu de bons résultats en matière de soins de santé pour les collectivités autochtones de la province. Voici quelques autres exemples :

- Une subvention de 6 millions de dollars par année pour l'élargissement et l'amélioration des services communautaires de soutien de longue durée dans les communautés des Premières nations.
- Une subvention de 5 millions de dollars par année pour l'amélioration des programmes de santé mentale autochtones afin de fournir des services communautaires aux personnes atteintes de maladies mentales graves.

- L'octroi d'un million de dollars supplémentaires par année pour appuyer la mise en oeuvre de la Stratégie de lutte contre le diabète chez les Autochtones.
- Une affectation additionnelle de 5 millions de dollars par année pour la Stratégie de ressourcement pour le mieux-être des Autochtones, à laquelle le ministère de la Santé et des Soins de longue durée contribue plus de 25 millions de dollars sur une base annuelle.
- L'affectation de 250 000 \$ à l'Institut de la santé des Autochtones/Instituts de recherche en santé du Canada afin de soutenir la recherche sur la prévention, le dépistage ou le traitement des maladies cardiovasculaires ou des troubles de santé mentale chez les femmes autochtones en Ontario.

L'initiative annoncée aujourd'hui s'inscrit dans le cadre du plan du gouvernement McGuinty visant à innover dans le domaine des soins de santé publique et à édifier un système de santé qui répond à trois objectifs prioritaires : maintenir les Ontariennes et les Ontariens en bonne santé, réduire les temps d'attente et améliorer l'accès aux médecins et au personnel infirmier.

-30-

Renseignements (médias) :

Jeff Rohrer
Bureau du ministre
416 327-4320

David Jensen
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
416 314-6197

Public : 1 866 532-3161

Ce communiqué ainsi que d'autres documents médiatiques sont affichés dans la section *Médias d'information* de notre site Web à l'adresse suivante : www.health.gov.on.ca/indexf.html.

Pour en savoir plus sur les résultats dans le domaine de la santé, rendez-vous sur www.resultsontario.gov.on.ca.

Also available in English